

# Groupe de travail technique sur le PACTE/PIC

Diagnostic partagé des besoins des entreprises et des actifs du territoire

Diagnostic qualitatif de filière

Filière : **Santé**

Métiers retenus dans la filière :

*NB : les métiers seront ajoutés dans le document dès qu'ils auront été validés par le groupe*

Méthode pour renseigner le document :

Le document prend la forme d'une matrice SWOT qui compile, à partir de documents multiples, les informations qualitatives susceptibles d'alimenter la réflexion sur le PACTE/PIC. Pour plus de lisibilité sur ces informations, il est conseillé de lire au préalable les deux documents suivants :

- [Le cadre d'élaboration Etat-Régions](#)
- [Le cadre de réponse](#)

Dans la matrice, chaque case s'organise autour des thèmes de l'emploi, de la formation et des publics pour lesquels seront recherchés (la liste est non exhaustive), des éléments ayant trait :

- **Pour l'emploi** : aux besoins en emplois, en compétences, à l'attractivité, aux conditions d'emploi, aux conditions d'entrée sur le marché du travail, possibilités de mobilité professionnelle etc.
- **Pour la formation** : la présence /absence sur le territoire, la notion de compétence dans les référentiels, la structuration territoriale en filière, la modularité, l'alternance, complémentarité des dispositifs (FI vs FPC, voie scolaire vs alternance), etc.
- **Pour les publics** : les besoins en compétences génériques, spécifiques, les besoins en accompagnement (social, mobilité, construction de parcours, formation ...)etc.

Référent du diagnostic : **Anne Sérandon (Carif Oref Auvergne-Rhône-Alpes)**

Le référent du diagnostic en est le principal contributeur mais pas seulement. Il est aussi le garant de la qualité des informations qui figurent dans le diagnostic et de sa cohérence d'ensemble (organisation de l'information, rédaction...).

Contributeurs au diagnostic :

Pour toutes les personnes contribuant au diagnostic, merci d'indiquer ci-dessous votre nom, votre structure, éventuellement votre fonction/mission, ainsi que la date de votre contribution.

Prénom Nom	Structure	Fonction/Mission	Date de la contribution
Anne Sérandon	Carif Oref		12/09/2018

Diagnostic de la filière : **Santé**

Infirmiers

	Forces	Faiblesses

## Interne

### EMPLOI

Gestion du changement et des organisations de travail au sein des établissements de santé publics et privés

Mise en œuvre de nouvelles modalités d'exercice et de collaboration entre médecins et professionnels paramédicaux

Enjeux de santé publique

- Augmentation des patients atteints de maladies chroniques

- Vieillesse de la population et progrès médicaux

- Virage ambulatoire

- Place centrale du parcours de santé

Importance du travail en équipe

- Démographie médicale

⇒ Ces différents enjeux couplés à l'accroissement des besoins de santé de la population ont mis en exergue la nécessité de développer une forme nouvelle d'exercice des professionnels de santé

⇒ pratique avancée des infirmiers reconnue

### FORMATION

3 649 inscrits en 2015 en 1ère année en région

Une formation attractive 828 candidats pour 100 places en 2015

Depuis 2012, les étudiants en soins infirmiers seront diplômés d'Etat au grade de licence universitaire. Cette reconnaissance universitaire donne la possibilité aux infirmiers de poursuivre leur cursus vers un master puis éventuellement un doctorat.

Plusieurs spécialisations permettent à l'infirmier d'évoluer dans sa profession et de découvrir d'autres missions, notamment au sein des hôpitaux : infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice... Après quelques années de pratique et une formation de cadre de santé, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur en institut de formation.

### PUBLICS

### EMPLOI

Conditions de vie au travail à améliorer

En 2014, les infirmiers sont inégalement répartis sur le territoire. L'Auvergne a une densité supérieure de plus de 16% à la moyenne nationale (1012 versus 872) et Rhône-Alpes se situe dans la moyenne (889). Les écarts se resserreraient à l'horizon 2040 : 1328,4 et 1276,8 versus 1223 au niveau national.

L'allongement des carrières devrait entraîner un vieillissement de la profession. L'exercice libéral devrait se développer au détriment du salariat n'exerçant ni en hôpital ni en établissements pour personnes âgées. Dans le scénario tendanciel, les infirmiers continueraient d'exercer massivement à l'hôpital public (stabilité autour de 44 %) puis en établissement pour personnes âgées (6 % des effectifs, une proportion égale à celle de 2014).

### FORMATION

### PUBLICS

	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Externe</b>	<p><b>EMPLOI</b> Le système de santé doit faire face aujourd'hui au vieillissement de la population et à l'explosion des maladies chroniques. Le vieillissement de la population devrait susciter une hausse des besoins de soins. A l'horizon 2040, les personnes âgées, dont la proportion au sein de la population va fortement augmenter, sont les plus grandes consommatrices de soins infirmiers : les plus de 75 ans en consomment 4 fois plus que les personnes de 65 à 74 ans et 27 fois plus que les moins de 65 ans. Le vieillissement de la population devrait donc provoquer une hausse des besoins de soins infirmiers.</p> <p>En région de l'ordre de 40 000 personnes âgées en perte d'autonomie supplémentaires entre 2015 et 2030. Dans les départements situés à l'est de la région, la croissance de la population âgée dépendante serait particulièrement élevée entre 2015 et 2030. C'est notamment le cas de la Haute-Savoie (+ 43 %), de l'Ain (+ 37 %), de l'Isère</p>	<p><b>EMPLOI</b></p> <p><b>FORMATION</b> Entrée dans les IFSI sur concours (sélectivité des concours très variable selon les IFSI et certaines places sont non pourvues). Nouveau dispositif d'admission en Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) en vigueur début 2019 : vœux formulés sur Parcoursup et admission sur dossier.</p> <p><b>PUBLICS</b></p>

(+ 32 %) et de la Savoie (+ 32 %).  
En supposant que le volume d'emplois en institution reste inchangé, le maintien à domicile des 15 000 personnes dépendantes supplémentaires nécessiterait 12 000 emplois de plus (en ETP) d'ici 2020. dont 2 700 ETP d'infirmiers, 900 ETP d'aides-soignants et 1 200 ETP d'autres professionnels.

Autres évolutions qui impactent les métiers et l'offre de formation :

- des enjeux liés à la dépendance et à l'organisation de l'offre de prise en charge ;
- L'amélioration de la qualité et l'accessibilité de l'offre et en organisant la continuité et la cohérence des prises en charge et de l'accompagnement par les professionnels.
- La maîtrise des risques sanitaires, le développement de normes, ...
- l'évolution des modes d'exercice (cf. maisons de santé pluridisciplinaires...);
- le développement de la médecine ambulatoire,
- la nécessaire coopération entre professionnels qui invite à décloisonner les formations, à favoriser des passerelles entre métiers et à structurer des filières ;
- l'impact des nouvelles technologies en matière médicale (e-santé, domotique, appareillage à domicile...)

### **FORMATION**

Refonte du programme des études du diplôme d'Etat en 2009

Reconnaissance de ce diplôme d'Etat au grade de licence à la rentrée 2009

Nouveau dispositif d'admission en Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) en vigueur début 2019 : vœux formulés sur Parcoursup et admission sur dossier.

Stratégie de transformation du système de santé - Chantier n°4 : Adapter les formations aux enjeux du système de santé

Enjeux : Réinterroger les formations des professionnels de santé pour qu'elles s'adaptent au système de santé de demain : la prévention,

les parcours de santé, les  
coopérations  
interprofessionnelles.  
**PUBLICS**

## Aides-soignants

	Forces	Faiblesses
Interne	<p><b>EMPLOI</b></p> <p>.</p> <p><b>FORMATION</b> 3 603 inscrits en 1ère année (cursus en 10 mois) en région Une formation attractive 344 candidats pour 100 places en 2015 3 215 diplômés en 2015</p> <p><b>PUBLICS</b></p>	<p><b>EMPLOI</b> Devant les difficultés de recrutement, les établissements recourent fréquemment à des personnes non diplômées mais faisant fonction d'aide-soignant (agents de services hospitaliers notamment).</p> <p>Problème du vieillissement du personnel</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>
	Opportunités	Menaces
Externe	<p><b>EMPLOI</b> En région de l'ordre de 40 000 personnes âgées en perte d'autonomie supplémentaires entre 2015 et 2030. Dans les départements situés à l'est de la région, la croissance de la population âgée dépendante serait particulièrement élevée entre 2015 et 2030. C'est notamment le cas de la Haute-Savoie (+ 43 %), de l'Ain (+ 37 %), de l'Isère (+ 32 %) et de la Savoie (+ 32 %). En supposant que le volume d'emplois en institution reste inchangé, le maintien à domicile des 15 000 personnes dépendantes supplémentaires nécessiterait 12 000 emplois de plus (en ETP) d'ici 2020. dont 900 ETP d'aides-soignants. Autres évolutions qui impactent les métiers et l'offre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des enjeux liés à la dépendance et à l'organisation de l'offre de prise en charge ;</li> <li>- L'amélioration de la qualité et l'accessibilité de l'offre et en organisant la continuité et la cohérence des prises en charge et de l'accompagnement par les professionnels.</li> <li>- La maîtrise des risques sanitaires, le développement de normes, ...</li> <li>- l'évolution des modes d'exercice (cf. maisons de santé</li> </ul>	<p><b>EMPLOI</b></p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>

pluridisciplinaires...);  
- le développement de la médecine ambulatoire,  
- la nécessaire coopération entre professionnels qui invite à décloisonner les formations, à favoriser des passerelles entre métiers et à structurer des filières ;  
- l'impact des nouvelles technologies en matière médicale (e-santé, domotique, appareillage à domicile...)

**FORMATION**

**PUBLICS**

## Médecins

	Forces	Faiblesses
Interne	<p><b>EMPLOI</b>            Au niveau national, le nombre de médecins en activité devrait être quasiment stable entre 2016 et 2019, puis repartir à la hausse dès 2020, dans l'hypothèse d'un maintien des comportements actuels des médecins et de la législation en vigueur.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p>Réforme entre en vigueur à partir de la rentrée 2019-2020 et concerne donc les étudiants qui entreront en 4e année en 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des compétences cliniques et relationnelles des étudiants, notamment en simulation, et prise en compte pour l'orientation vers les spécialités.</li> <li>- Maintien d'une épreuve d'évaluation des connaissances recentrée sur des connaissances clés.</li> <li>- Meilleur accompagnement de l'étudiant : aide à l'orientation et aménagement de la 6e année pour conforter le choix de l'étudiant.</li> <li>- Mise en place de parcours diversifiés pouvant être valorisés dans le choix d'une spécialité.</li> <li>- Régulation par l'État du nombre de médecins formés dans chaque spécialité et chaque région.</li> </ul> <p><b>PUBLICS</b></p>	<p><b>EMPLOI</b>            A l'horizon 2040, les effectifs de généralistes évolueraient de manière moins dynamique que ceux des spécialistes. Ces derniers bénéficient, en effet, davantage des installations de médecins diplômés à l'étranger. L'exercice libéral exclusif devrait poursuivre son déclin, au profit du salariat et de l'exercice mixte.</p> <p>La féminisation et le renouvellement des générations de la population des médecins libéraux devraient conduire à une baisse de l'offre globale de soins d'une ampleur plus importante que celle des effectifs.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p>Aujourd'hui, les études de médecine sont marquées par la compétition avec un concours de début et de fin d'études. Le deuxième cycle est entièrement orienté vers la préparation des épreuves nationales classantes (ECN).</p> <p>Les doubles parcours, les années de césure et la mobilité internationale sont peu encouragés car perçus comme défavorables à la préparation des ECN.</p> <p>La formation clinique, en stage ou par la simulation est très peu valorisée dans le cursus des étudiants</p> <p><b>PUBLICS</b></p>
	Opportunités	Menaces
Externe	<p><b>EMPLOI</b>            Les effectifs de médecins résultent principalement de l'historique du numerus clausus, de la durée des carrières et du nombre d'installations de médecins diplômés à l'étranger.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>	<p><b>EMPLOI</b>            En raison du vieillissement de la population, les besoins de soins devraient augmenter plus rapidement que le nombre d'habitants. Une fois tous ces paramètres combinés, l'offre médicale devrait croître moins vite que la demande, au cours des dix prochaines années.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>



**Autres professionnels paramédicaux (Ergothérapeute, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Ostéopathe et chiropracteur, Pédicure et podologue, Psychomotricie, Diététicien)**

	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Interne</b>	<p><b>EMPLOI</b> Les MK et les ergothérapeutes sont des professions recherchées et le seront plus encore dans l'avenir avec le vieillissement de la population. Ils ont notamment recherchés par les EHPAD mais ceux-ci ne parviennent pas à en recruter les grilles de salaire étant nettement moins favorables que l'exercice en libéral.</p> <p><b>FORMATION</b> Des formations attractives : 397% pour MK, 481% pour BTS prothésiste-orthésiste 888% pour Ergothérapeute et 2 522% pour Psychomotricien (pour ce dernier un seul institut en région - Institut des Sciences et techniques de la réadaptation - Université Lyon 1)</p> <p>DE d'Ergothérapeute : - Refonte du programme des études du diplôme d'Etat en janvier 2010 - Reconnaissance au grade de licence à la rentrée 2011</p> <p>DE pédicure-podologue : - Refonte du programme des études du diplôme d'Etat en février 2011 - Reconnaissance au grade de licence en juillet 2012</p> <p>DE masseur-kinésithérapeute : - Refonte du programme des études du diplôme d'Etat en juillet 2012 - Reconnaissance au grade de master en septembre 2015 - Allongement de la durée des études de 3 à 4 ans - Validation d'une PACES, d'une L1 STAPS ou d'une L1 de STS Certificat de capacité d'orthophoniste : - Allongement de la durée des études de 4 à 5 ans - Reconnaissance au grade de master en décembre 2014</p> <p>.</p> <p><b>PUBLICS</b></p>	<p><b>EMPLOI</b> Pour les MK, l'exercice libéral devrait continuer de se développer au détriment du salariat. La féminisation de la profession et le vieillissement des libéraux conduiraient à une évolution des équivalents temps plein plus modérée que celle des effectifs.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>

	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Externe</b>	<p><b>EMPLOI</b>            Dans l'hypothèse où les comportements seraient constants et les politiques en vigueur maintenues, le nombre de masseurs-kinésithérapeutes devrait augmenter de 57 % entre 2016 et 2040 pour s'élever à 133 000 en 2040. Cette hausse, nettement supérieure à celle de la population française, entraînerait une forte augmentation de la densité, de 44 %. L'offre de soins progresserait même plus vite que les besoins : la densité standardisée par la consommation de soins de la population augmenterait de 20 %            Les professionnels de la filière rééducation – réadaptation sont impliqués dans l'accompagnement du vieillissement de la population. Les problématiques liées au vieillissement de la population et au handicap représentent à l'heure actuelle un enjeu majeur pour notre société.</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>	<p><b>EMPLOI</b></p> <p><b>FORMATION</b></p> <p><b>PUBLICS</b></p>